



*seul le discours prononcé fait foi*

## **Conférence des Nations Unies sur l'eau**

**New York, 22-24 mars 2023**

**Débat général**

**Discours de S.E. Mme Joëlle Welfring**

**Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable du**

**Grand-Duché de Luxembourg**

Nous le savons tous : l'eau est un enjeu crucial pour toutes sortes de défis que connaît notre société actuellement : changement climatique, perte de biodiversité, sécurité alimentaire, paix, santé, égalité des sexes, etc. Tous ces enjeux sont liés à l'eau de manière directe ou indirecte. Il était donc grandement le temps de rassembler tous les Etats membres de l'ONU autour de cette thématique ô combien importante. Je me réjouis de l'initiative menée sous la Présidence des Pays-Bas et du Tadjikistan d'organiser la Conférence sur l'eau 2023, presque 50 ans après la dernière conférence de 1977. Il sera d'autant plus nécessaire de rassembler les États membres de l'ONU plus régulièrement pour discuter de ce sujet, qui se trouve également au cœur de l'Agenda 2030. Partant, nous saluons

dès lors chaleureusement l'appel d'avoir des réunions intergouvernementales régulières sur l'eau au sein de l'ONU. Il est nécessaire que l'eau retrouve une place au plus haut niveau de l'agenda politique. Dans ce contexte, nous soutenons la création d'un poste d'envoyé spécial des Nations Unies sur l'Eau. Nous voyons l'importance d'avoir un suivi étroit de la conférence et du programme d'action pour l'eau dans tous les processus pertinents des Nations Unies.

L'eau est la ressource la plus importante pour toute vie sur terre, et sans une bonne gestion et une bonne gouvernance de l'eau au 21<sup>ème</sup> siècle, nous ne pouvons pas faire face aux défis de notre société. C'est pour cela qu'au Luxembourg, la loi précise que l'eau est un bien qui doit être gérée par les instances publiques et qu'elle ne saurait être pas être privatisée. Nous encourageons la promotion et la mise en œuvre de politiques inclusives et équitables d'accès et d'utilisation de l'eau, pour tous les secteurs et usages domestiques, notamment en tenant compte des principes du pollueur-payeur et utilisateur-payeur ainsi que de la gestion des risques y associés. Au Luxembourg nous avons ainsi fait développer un outil informatique qui permet à chaque fournisseur d'eau potable d'établir une approche des risques, préventive et basée sur les principes du « Water Safety Plan » de l'Organisation mondiale de la Santé. L'outil fournit une approche standardisée et permet aux responsables techniques des fournisseurs de faire l'analyse des risques, même s'ils ne sont pas experts dans la matière. L'approche permet également de faire évoluer la compréhension de la vulnérabilité de la ressource et du fonctionnement du réseau de distribution auprès des responsables

(politiques) et permet aussi aux autorités qui assurent la police de l'eau d'assurer une supervision adéquate.

Cette approche des risques est d'autant plus importante, sachant que l'eau d'une bonne qualité est une ressource qui sera de plus en plus rare et précieuse avec les impacts du changement climatique.

Au Luxembourg, nous venons de connaître deux années successives où l'eau était au cœur de tous les débats. Alors qu'en 2021 nous avons connu de graves inondations partout dans le pays avec des records de pluies, l'année 2022 a été l'une des plus chaudes et les moins pluvieuses jamais enregistrées. Inondations et sécheresses seront également pour nous des enjeux à maîtriser à l'avenir.

Il est donc primordial d'aborder les impacts du changement climatique sur l'eau en mettant en œuvre des mesures d'adaptation pour ainsi accroître la résilience climatique des services d'eau et d'assainissement. Le trop peu et le trop d'eau s'alterneront de manière beaucoup plus fréquente et seront la nouvelle « normalité » Il faudra vivre avec.

Des coopérations à tous les niveaux seront nécessaires pour faire face à ces défis. Que ce soit à un niveau trans-sectoriel dans tous les domaines politiques, ou sur le plan géographique avec une coopération à l'échelle locale, régionale et internationale, l'eau doit être abordée à tous les niveaux pour en garantir la meilleure gestion et la meilleure protection. Ainsi, l'eau et l'assainissement constituent, depuis des décennies, des domaines d'action clés de la Coopération

luxembourgeoise, et ce dans une perspective globale qui met l'accent non seulement sur les questions sociales et liées à la pauvreté, mais aussi et surtout sur les aspects environnementaux et climatiques.

Je voudrais pour cela finir mon intervention en mentionnant un outil qui existe au niveau des Nations Unies et qui répond à cette problématique, à savoir la Convention sur l'eau. Bien que la Convention ait été initialement négociée en tant que cadre régional pour la région pan-européenne, tous les États membres de l'ONU peuvent y adhérer depuis mars 2016. La Convention sur l'eau est un instrument unique juridiquement contraignant, promouvant la gestion durable des ressources en eau partagées, la mise en œuvre des objectifs de développement durable, la prévention des conflits et la promotion de la paix et de l'intégration régionale.

Les principes de la Convention sont donc applicables partout et dans tous les secteurs et y adhérer permettra une meilleure gestion de nos ressources pour les générations futures. Il est donc important que nous renforçons cette Convention pour la rendre encore plus efficace et que ces principes soient appliqués partout dans le monde.

Je vous remercie pour votre attention.